



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 32 (1998), p. 159-176

Corinne Morisot

Conséquences économiques de la tutelle mamelouke sur le Ḥiğāz.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica

Conséquences économiques de la tutelle mamelouke sur le Ḥiğāz

L'ÉTABLISSEMENT de la souveraineté mamelouke sur les Villes saintes d'Arabie s'est fait progressivement. Le pèlerinage de Baybars puis l'entente politique entre Abū Numayy et le sultan Qalāwūn en furent les étapes déterminantes. Le Ḥiğāz apportait au nouveau sultanat une légitimité religieuse dont il avait un incontestable besoin ; en retour, il recevait la protection des vainqueurs des Mongols et des Croisés. Le propos de cet article est de déterminer si cette entente politique a produit des effets économiques mesurables sur la vie quotidienne des Mekkois. Concrètement, l'étude de l'évolution des prix des denrées alimentaires révèle-t-elle l'influence des Égyptiens sur les Villes saintes ?

Située dans une région désolée, entourée de montagnes, La Mekke ne survivait que grâce aux produits qu'elle pouvait importer. Au fil du temps, les émirs ḥasanides de la ville se sont efforcés de diversifier leurs zones d'importation. Au début de l'époque mamelouke, les régions de ravitaillement les plus proches (al-Ṭā'if, Wādī Marr, Wādī Naḥla et Nuḥaila) avaient été politiquement intégrées aux structures de l'émirat¹. D'autres régions plus lointaines, le Yémen ou l'Éthiopie et bien sûr l'Égypte, jouaient également un rôle majeur dans l'économie vivrière de La Mekke. Au cours de l'époque mamelouke, l'importance de cette dernière n'a cessé de croître à travers deux formes d'envois : réguliers (le plus souvent annuels) ou occasionnels. Chaque année, des navires de grains, d'huiles, de miel, quittaient les ports égyptiens vers Yanbu'. Une fois déchargées, leurs cargaisons étaient distribuées dans les Villes saintes. Cependant, il arrivait régulièrement qu'une cherté ou qu'une famine se déclenche en Arabie. Lorsque la situation devenait trop critique, les grands dignitaires mamelouks participaient à des envois exceptionnels de grains organisés par le sultan en faveur de la ville touchée. Une partie indéterminée de tous ces échanges était conçue comme des présents. Il convient toutefois de les inclure dans une étude sur les relations commerciales entre Le Caire et La Mekke, ne serait-ce qu'en raison des coûts qu'ils mettaient en jeu.

¹ A. 'U. al-Ziyyāmī, *Makka wa 'alāqātuha al-ḥārīḡiyya*, Riyād, 1981.

Une étude monétaire plus complète de l'économie mamelouke, au Ḥiğāz comme en Égypte, révèle trois périodes distinctes. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur la définition de ces âges. Cependant, ce rythme économique que nous rappellerons brièvement servira de cadre à cette étude. Au cours de ce que nous appellerons le « premier âge » monétaire², la souveraineté mamelouke sur les Villes saintes d'Arabie n'était pas contestée : les sultans rasoulides n'hésitaient pas à envoyer, quand cela était nécessaire, des caravanes de ravitaillement d'urgence vers les Ḥaramayn, y renforçant ainsi leur fragile influence³. Cette situation changea profondément à partir du « deuxième âge » monétaire⁴. En effet, grâce au développement des fondations pieuses au moins partiellement dédiées au soutien des Villes saintes, les sultans mamelouks ne cessèrent d'accroître leur emprise sur le ravitaillement de La Mekke⁵. Enfin, après la conquête et l'assujettissement du Yémen au cours du troisième âge monétaire⁶, le sultanat du Caire s'affirma comme le fournisseur indispensable du Ḥiğāz. L'implication accrue de l'Égypte dans le ravitaillement de la Ville sainte a-t-elle modifié l'évolution des prix dans l'émirat ? Plusieurs éléments semblent s'opposer à cette hypothèse : tout d'abord, nous l'avons dit, une partie des envois était distribuée gratuitement dans la ville. En outre, le surcoût imposé par le transport pouvait varier d'une année à l'autre selon l'état des pistes, les intempéries et les relations avec les bédouins. Enfin, d'autres importateurs continuaient à jouer un rôle notable dans la survie de la ville ainsi qu'en témoignent les hausses provoquées par leurs retards⁷. Ces différents facteurs imposent de vérifier, à travers les prix des denrées alimentaires, l'hypothèse que la logique économique amène à formuler. Pour ce faire, nous pouvons comparer les niveaux des prix dans les deux villes au cours des trois périodes monétaires que nous avons distinguées, nous verrons alors si les prix ont évolué de manière indépendante à La Mekke et au Caire ou si un lien s'est créé entre eux.

² La notion d'âge monétaire renvoie à une période de prédominance d'une monnaie. Ainsi, le dinar fut le symbole de la première période monétaire en Égypte. Cette première phase économique correspond aux années 648-815 H. (1250-1402/03), à La Mekke, par suite de l'excentrement du Ḥiğāz, les dates sont quelque peu différentes 648-815 H. (1250-1412/13). Voir à ce propos : J. L. Bacharach, « Circassian Monetary Policy: Copper », *JESHO* 19, 1976, p. 32-48 ; C. Morisot, « Essai de périodisation monétaire dans l'émirat mekkois à l'époque mamelouke », *AnIsl* XXXI, 1997, p. 123-142.

³ Ce fut le cas en 691 (1291-1292) par exemple. Cf. al-Fāsi, *ʿIqd al-tamīn*, éd. M. al-Ṣabbāḥ, Le Caire, 1958, vol. 1, p. 463 ; repris par K.F. Wüstenfeld, *Die Chroniken der Stadt Mecca* (CSM), Leipzig, 1862, 2^e éd. Beyrouth, 1964, § 243.

⁴ 805-872 (1402-1467/68) en Égypte et 815-847 (1414-1443/44) à La Mekke.

⁵ Ibn al-Ġirān, *Kitāb al-tuḥfa al-saniyya bi'asmā' al-bilād al-miṣriyya*, éd. B. Moritz, Le Caire, 1898 ; Ibn Duqmāq, *Kitāb al-intiṣār li-wasīf al-amṣār*, parties 4 et 5, éd. Vollers, Le Caire, 1893 ; H. Halm, *Ägypten nach den mamlukischen Lebensregistern*, Wiesbaden, 1968, tomes 1 et 2.

⁶ Il s'agit au Caire des années 872-923 (1467-1517/18) et à La Mekke des années 847-923 (1443-1527/28).

⁷ Ibn Baṭṭūṭa, « Les habitants des contrées limitrophes de La Mecque, comme les Dadjilah, les Zahrān et les Ghāmid, s'emprescent d'assister au petit pèlerinage de radjab ; et apportent à La Mecque des céréales, du beurre fondu, du miel, de l'huile d'olive, des raisins secs et des amandes. Alors les prix des denrées baissent, la vie des habitants devient aisée et le bien être général. » *Tuḥfa*, éd. C. Deffrémery et B.R. Sanguinetti, Paris, 1969, tome I, p. 299.

LES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES À LA MEKKE AU COURS DE L'ÉPOQUE MAMELOUKE

Notre objectif n'est pas de présenter ici l'évolution des prix de toutes les denrées alimentaires existant à La Mekke. Cet exercice, auquel une étude plus approfondie de la situation économique mamelouke nous a déjà conduit, permet de sélectionner deux produits dont l'évolution nous semble particulièrement significative : l'orge et le beurre clarifié (*samn*). L'évolution des cours de l'orge et du beurre clarifié est relativement bien documentée : il s'agit en effet de deux produits de grande consommation. Nous pouvons donc chercher à établir leur prix dans les deux villes.

Bien sûr, le prix moyen de ces denrées aux différents âges monétaires ne peut être déterminé qu'après un long travail de préparation des informations transmises par les sources écrites à notre disposition. Cette préparation permet d'exprimer durablement le prix d'une quantité déterminée, en fonction d'une seule unité monétaire (exprimer par exemple le prix en dirham d'un *ardabb* d'orge ou d'un *mann* de beurre⁸). À l'époque mamelouke, les prix des denrées alimentaires étaient étroitement liés aux saisons : en Égypte, la crue et son niveau déterminaient une saison de prix élevés et, lorsque tout allait bien, les tarifs retrouvaient par la suite des niveaux inférieurs⁹. À La Mekke, où le climat semble avoir été moins déterminant que les saisons commerciales, les variations de prix pouvaient être considérables. C'est pourquoi, lorsque cela est possible, des prix moyens doivent être calculés pour chacune de ces saisons. Bien entendu, il faut se garder d'assimiler les prix moyens aux prix normaux, car les moyennes intègrent les données aberrantes (des hausses exceptionnelles et des baisses records). De plus, le nombre de prix qui la composent est parfois réduit. Cependant, lorsque ces prix moyens sont corrigés par la prise en compte de facteurs simples, tel l'indice de cherté du produit au cours d'une année ou l'exclusion des valeurs anormales, ils sont alors très proches des tarifs normaux tels que les sources écrites les définissent parfois. Or, l'indice de cherté des denrées alimentaires est connu : il est transmis par l'évolution des prix du blé. Ainsi, le calcul peut-il raisonnablement pallier les lacunes des sources.

Prix de l'orge au cours de la première période

L'exemple de l'orge nous fournit l'occasion de revenir sur la phase de préparation des données, de calcul d'un prix moyen, puis normal. Trois tableaux regroupent ce que nous savons des tarifs de l'orge dans la Ville sainte au cours des trois époques que nous avons définies d'après les chroniques. Ces âges sont indiqués par la prédominance d'une monnaie

⁸ L'*ardabb* équivaldrait à 90 litres. La Mekke préférait employer le sac (*ḡirāra* = 1,66 *ardabb*) pour mesurer les grains. Enfin, le *mann* est estimé à 2,5 kg par R.T. Mortel, «Weights and Measures in Mecca during the end of the Ayyubid and the

Mamlūk Period», in *Arabian Studies*, éd. R. B. Serjeant & R. L. Bidwell, Cambridge University Press, 1990, p. 180-181.

⁹ E. Ashtor, *Histoire des prix et des salaires*, Paris, 1969, p. 293.

dans les échanges commerciaux : il est donc logique d'exprimer les prix relevés au cours d'une époque en fonction de cette unité courante et, partant, bien documentée. De même, le choix de l'unité de mesure est aussi simple car, sans que la spécialisation soit absolue, un lien fort existait entre le produit et l'unité de vente usuelle. Ainsi, le sac (*girāra*) convenait particulièrement bien aux céréales, alors que les produits comme l'huile, le miel, le fromage ou le beurre clarifié étaient plus habituellement négociés par livre (*mann*). Si le choix des unités ne pose pas de difficultés dans son principe, l'application en est parfois plus ardue car toutes les équivalences ne sont pas toujours connues. Cela est particulièrement vrai des unités de poids mekkoises, lesquelles présentent la difficulté supplémentaire de varier à l'époque du pèlerinage.

Date de l'Hégire	Date	Quantité	Prix	Source
ramaḍān 665	mai 1267	1 (<i>girāra</i>)	34 dinars	CSM II, p. 313 ¹⁰
676	1277	1 <i>mudd</i>	1 dinar <i>Makkī</i>	<i>Ithāf</i> III, p. 108 ¹¹
695	1295-96	1 <i>ardabb</i>	700 dirhams	<i>Iḡāṭa</i> , p. 34 ¹²
ḍū'l-ḥiġġa 704	juin 1305	1 <i>wayba</i>	40 dirhams	<i>Sulūk</i> II, p. 12 ¹³
725	1324-25	1 <i>ardabb</i>	12 dirhams <i>kāmīlī</i>	CSM II, p. 315
		1 <i>ardabb</i>	30 dirhams <i>kāmīlī</i>	<i>Durar</i> , p. 300 ¹⁴
ḍū'l-ḥiġġa 732	août-septembre 1332	1 <i>ardabb</i>	10-20 dirhams	<i>Sulūk</i> II, p. 357
744	1344-45	1 <i>wayba</i>	2 dinars = 40 dirhams	<i>Durar</i> , p. 307 <i>Sulūk</i> II, p. 660
ḍū'l-ḥiġġa 749	avril-mai 1344	1 <i>wayba</i>	70 dirhams	<i>Sulūk</i> II, p. 798
ḍū'l-ḥiġġa 752	jan.-fév. 1452	1 ? (<i>ardabb</i>)	200 dirhams	<i>Sulūk</i> II, p. 861
753	1352-53	1 <i>ardabb</i>	200 dirhams	<i>Durar</i> , p. 309
755	1354-55	1 <i>girāra</i>	50 dirhams	<i>Ithāf</i> III, p. 265
780	1378-79	1 <i>wayba</i>	50 puis 100 dirhams	<i>Durar</i> , p. 311
ġumādā I 783	juillet 1381	1 <i>wayba</i>	20-30 dirhams	CSM II, p. 318
ḍū'l-ḥiġġa 783	février-mars 1382	1 <i>wayba</i>	40 dirhams	<i>Sulūk</i> III, p. 460
ḍū'l-ḥiġġa 792	nov.-déc. 1392	1 <i>wayba</i>	20-25 dirhams	Mortel, p. 324 ¹⁵
ḍū'l-ḥiġġa 794	oct.-nov. 1392	1 <i>wayba</i>	15 dirhams	Mortel, p. 324
ḍū'l-ḥiġġa 795	oct.-nov. 1393	1 <i>wayba</i>	10 dirhams	Mortel, p. 324
815	1412-13	1 <i>wayba</i>	2 <i>ifrantī</i>	CSM II, p. 318
ḍū'l-ḥiġġa 815	avril 1413	1 <i>rub'</i>	12 <i>mas'ūdī</i>	CSM II, p. 319

1. Évolution des prix de l'orge à La Mekke au cours du premier âge monétaire.

¹⁰ K.F. Wüstenfeld, *Die Chroniken der Stadt Mecca*, Leipzig, 1862, II, p. 313.

¹¹ Ibn Fahd, *Ithāf al-Wara...*, Ms or C, 120, BN Paris.

¹² Al-Maqrīzī, *Kitāb iḡāṭa*, éd. Šayyāl, Le Caire, 1940.

¹³ Al-Maqrīzī, *Sulūk*, éd. Ziyāda, Le Caire, 1934.

¹⁴ Al-Ġazirī, *Durar*, éd al-Ḥaṭīb, Le Caire, 1384 H.

¹⁵ R. T. Mortel, *JESHO* 32, 1989, p. 324.

Les informations dont nous disposons pour décrire le système de poids et mesures de la Ville sainte sont très partielles et nous renseignent davantage sur les équivalences entre les mesures mekkoises et leurs homologues cairotes que sur l'organisation des unités au sein des tables mekkoises. Pour cela, la comparaison des indications fournies par al-Fāsī et Ibn al-Muġāwir peut se révéler instructive ; malgré tout, la valeur de plusieurs unités de mesure à l'époque du pèlerinage demeure inconnue¹⁶. Le principe de ce système extra-ordinaire apparaît néanmoins très clairement : il s'agit d'une réduction drastique de la valeur des unités. Ce choix peut s'expliquer autant par une volonté de rationnement que par le désir de masquer en partie une hausse des prix.

Avant de commenter le tableau 1, rappelons que l'orge était une céréale importante, la troisième mentionnée par les auteurs mekkois dans leurs listes de prix. Deux des trois zones de ravitaillement mekkois fournissaient de l'orge à la Ville sainte : la chaîne des Sarāt dans leur partie yéménite, outre-mer, la région de Sawākin et l'Égypte¹⁷. En règle générale, les prix de cette céréale étaient inférieurs à ceux du blé, leur équivalence était perçue comme le signe d'une forte cherté. Lorsque l'on superpose les courbes du prix de l'orge et du prix du blé, leur rapport apparaît nettement : pour simplifier, nous dirons qu'en temps normal un sac (*ġirāra*) de blé coûtait aussi cher que 1,17 mesure d'orge. Cette étroite relation se vérifie pour toutes les saisons aux deux premières époques monétaires. De fait, elle se trouve suffisamment attestée pour servir de base à l'établissement d'un prix normal, même lorsque les chroniques ne fournissent plus de données.

Comme le montre le tableau 1, les chroniqueurs, même s'ils utilisent une grande variété d'unités monétaires, privilégient l'usage du dirham. Du fait de la suprématie de la monnaie d'argent, les sources écrites transmettent peu d'informations sur les taux de change alors pratiqués entre dinar et dirham. Cette indication n'est fournie que lorsque la monnaie d'or est de nouveau courante. Avant 815 (1412-13), nous n'avons donc aucune donnée sur les relations entre ces deux unités. Cependant, même pendant ce premier âge monétaire, il existait toujours un taux de change légal entre une pièce d'or et d'argent, un cours plus ou moins précisément basé sur la comparaison des alois. Cette première indication peut être complétée par ce que nous savons par ailleurs du change entre dinar et dirham au Caire à la même époque¹⁸. De par leurs relations de plus en plus étroites, Le Caire et La Mekke appartenaient en effet à la même zone économique. Au cours de cette époque, en Égypte, le dinar fut le plus souvent estimé à 20 dirhams d'argent pur. Nous avons adopté le même taux de référence pour les quelques cas où le prix de l'orge avait été transmis en monnaie d'or par les chroniqueurs mekkois. Les autres unités monétaires et notamment les différentes pièces d'argent

¹⁶ Al-Fāsī, *Šifā' al-ġarām*, éd. al-Ḥalabī, 2 volumes, Le Caire, 1956 ; Ibn al-Muġāwir, *Šifā bilād al-Yaman wa Makka/Tā'riḥ al-mustabšir*, éd. O. Löfgren, Leyde, 1951-54, tomes 1 et 2.

¹⁷ A. 'U. al-Ziyyāmī, *Makka wa 'alāqātuha al-ḥāriġiyya*, thèse de l'université al-Malik Sa'ūd, Riyād, 1981 ; R. T. Mortel, « Maṣādir al-tamwin al-ġadā'i li'l-imarat Makka », *Maḡalla Kuliat al-Adāb, Ġāmi'at al-Malik Sa'ūd*, 12, n° 1, 1985, p. 193-219. Le contrôle

des récoltes des environs de Sawākin était facilité par le lien de parenté entre les émirs mekkois et les gouvernants du port. Cf. Ibn Baṭṭūta, *Tuhfa*, éd. Defrémery et Sanguinetti, Paris, 1964, tome II, p. 161-162.

¹⁸ A. S. Ehrenkreutz, « Contribution of the Knowledge of the Fiscal Administration of Egypt in the Middle-Age », *BSOAS* XVI, 3, 1954, p. 502-515.

sont mieux connues : le dirham *Mas'ūdī*¹⁹ qui circulait alors dans l'émirat mekkois s'apparente à un dirham d'argent pur tandis que l'autre type de monnaie d'argent connu dans la Ville sainte (le dirham *kāmīlī*²⁰) était composé d'un mélange de cuivre et d'argent. Ce dirham mêlé (*waraq*) avait par conséquent une valeur monétaire inférieure à celle de la pièce de métal pur. Il équivalait en général à 2/3 de dirham d'argent pur (également appelé *nuqra*). Ces deux dirhams, purs ou mêlés, ont dominé le premier âge monétaire, mais cela ne signifie pas qu'ils étaient les seuls à circuler réellement. Dans les premières années du IX^e s. H. (XV^e siècle), ils furent concurrencés, puis évincés par l'*ifrantī* : le ducat vénitien. Cette monnaie, désignée ici sous son nom arabe, commença par circuler parallèlement aux dirhams. Au cours de l'année 815 (1412-13), l'usage de la pièce italienne était devenu suffisamment fréquent pour que les sources écrites mekkoises relèvent le taux de change entre l'*ifrantī* et le dirham. À cette date, on comptait 57 dirhams d'argent pur (*Mas'ūdī*) par ducat, mais le cours de ce dernier était encore incertain et les chroniques en retracent les fluctuations sans toujours rattacher un taux à une date. La situation monétaire, si elle n'est pas entièrement décrite par nos sources, suggère cependant nettement le dirham *Mas'ūdī* comme unité de référence. Le choix d'une unité de mesure est également aisé, la *gīrāra* (sac) s'imposant dans le commerce des grains. Le rapport entre cette unité et les autres mesures utilisées dans les chroniques est pour une fois assez clair, en temps de pèlerinage, comme pendant la «morte saison²¹». Grâce aux équivalences entre les unités de mesures et aux quelques taux de change monétaires que nous avons rappelés, il est possible de construire un tableau où le prix de chaque sac d'orge (*gīrāra*) est exprimé en dirham d'argent pur (*Mas'ūdī*). C'est seulement à partir de cette seconde série que nous pouvons calculer le prix moyen, puis le prix normal de cette quantité d'orge au cours du premier âge.

Les données transmises par les sources écrites sont suffisamment précises pour nous permettre de calculer un prix moyen hors saison et un autre pour le mois de *ḍū'l-ḥiġġa*. D'après nos calculs, le prix moyen d'un sac d'orge s'établit en période normale à 393,33 dirhams d'argent pur, puis pendant le pèlerinage le prix du *gīrāra* s'abaissait jusqu'à 234 dirhams *Mas'ūdī* (si nous excluons de nos calculs les valeurs aberrantes, c'est-à-dire le prix le plus bas et à l'opposé le niveau le plus élevé). Cette baisse au cours du mois de pèlerinage est un des traits les plus remarquables de la courbe des prix à La Mekke. Bien sûr, l'impression d'une baisse des tarifs de l'orge pendant le mois de *ḍū'l-ḥiġġa* peut être trompeuse si la valeur absolue de la mesure changeait à cette période, ce que les sources ne signalent pas. L'ampleur de l'écart entre les prix plancher et les niveaux les plus hauts est un autre trait remarquable de l'économie de l'émirat. Ainsi que nous le constatons, le sac d'orge a

¹⁹ Du nom du sultan al-Malik al-Mas'ūd b. Rasūl (619-626/1222-1229).

²⁰ Du nom du sultan al-Malik al-Kāmil Muḥammad b. Ayyūb qui en ordonna la frappe au Caire en 622 (1225). Voir R. T. Mortel, *JESHO* 32, 1989, p. 300.

²¹ 1 *ardabb* = 6 *wayba* = 24 *rub'* d'après Ibn Faḍl Allāh al-'Umarī, *Masālik al-abṣār fī mamālik al-amṣār*, éd. Ayman Fu'ād Sayyid, Le Caire, 1985, p. 15. Par ailleurs, 1 *gīrāra* = 40 *rub'* donc, 1 *gīrāra* = 1,66 *ardabb*. Cf. al-Fāsi, *Šifā'*, éd. al-Ḥalabī, Le Caire, 1956, tome II, p. 27.

souvent coûté autour de 1 000 dirhams et davantage, alors qu'à d'autres périodes, il pouvait s'acheter pour moins de 15 dirhams, l'écart est réellement dramatique²². Tous ces chiffres représentent la moyenne des données transmises par les sources, il est possible de les analyser plus profondément en utilisant les commentaires des chroniqueurs. Les prix sont toujours cités dans leur contexte, les chroniques permettent ainsi de déterminer quel prix était élevé et quel autre semblait au contraire bon marché. Ces considérations sont un guide précieux pour la connaissance du prix normal des denrées. De plus, ce prix normal peut être calculé en prenant en compte l'indice de cherté et en l'appliquant aux informations que donnent les sources écrites. L'étude de la courbe du blé nous a permis de calculer l'indice de cherté. Nous savons par exemple que pendant l'année 676 (1277), le prix du blé correspondait à La Mekke à un indice 114,28 (l'indice 100 représentant le niveau de référence). Lorsque nous appliquons ce niveau de cherté au prix de l'orge tel qu'il nous est transmis par les sources, nous obtenons pour 676 (1277) non plus 800 dirhams mais 700. La moyenne écartée des données corrigées correspond à notre hypothèse de prix normal. Nous obtenons ainsi un prix hors saison de 297,66 dirhams, que confirment les commentaires des sources. Ainsi, dans les *Sulūk*, al-Maqrīzī signale que lorsque le sac d'orge atteint 300 dirhams sur les marchés de la Ville sainte, cela est déjà considéré comme un niveau élevé²³. Pendant le pèlerinage, le tarif normal tombe d'après nos estimations à 179,6 dirhams.

Prix de l'orge au cours des deux derniers âges monétaires

La deuxième période monétaire présente un visage très différent de la précédente. L'intrusion de l'*ifrantī* (également désigné parfois sous le terme d'*iflūrī*) en est le trait le plus caractéristique²⁴. L'importance du monnayage d'or italien permet d'être assez correctement informés de son cours, même si, comme toujours, les cours ne sont pas systématiquement rattachés à une date. En 815 (1412-13), un *ifrantī* s'échangeait contre 57 dirhams *Mas'ūdī*. Quatre années plus tard, en 819 (1416-17), le cours passait à un *ifrantī* pour 60 dirhams d'argent pur. Après cette crise, la monnaie d'argent reprenait un peu de valeur et le taux de change se fixait à un ducat vénitien contre 54 dirhams *Mas'ūdī*. Le succès de la pièce italienne ne déboucha jamais sur un monopole, les chroniqueurs mentionnent encore des prix en dirham au début de la période et quelques prix sont évalués en dinar à la fin du deuxième âge. En fait, la domination du ducat semble moins écrasante que ne l'avait été celle du dirham à l'âge précédent. Toutefois, si l'*ifrantī* ne s'impose pas tout à fait, le

²² Pour les valeurs maximales, voir les années 780 (1378-79) ou 815 (1412-13) dans le tableau 1. Pour les plus bas niveaux, voir les années 725 (1321-22) et 732 (1331-32).

²³ Al-Maqrīzī, *Sulūk*, éd. Šayyāl, Le Caire, 1940, p. 35.

²⁴ Sur son influence en Égypte voir: J. L. Bacharach, «The Ducat in 14th Century Égypte», *Res Orientales*, 6, 1994, p. 95-101.

monnayage d'or acquiert une importance qu'il n'avait jamais eue dans cette région²⁵. Le volume total des transactions était également en plein développement grâce à l'essor du transit des articles indiens ; enfin, la vitesse de circulation monétaire augmentait.

Les données transmises pour cette époque sont en nombre restreint. Néanmoins, les relations que nous avons désormais pu établir entre les prix hors saison du blé et de l'orge, entre les tarifs de pèlerinage et du reste de l'année, permettent de poursuivre notre étude. Une fois encore, les résultats calculés doivent être confrontés aux commentaires des auteurs mekkois.

Date de l'Hégire	Date	Quantité	Prix	Source
819	1416-17	1 <i>girāra</i>	13 <i>ifrantī</i>	<i>Durar</i> , p. 320 ²⁶
ḏū'l-ḥiġġa 825	novembre 1422	1 <i>wayba</i>	50 <i>mu'ayyadī</i> ²⁷	<i>Durar</i> , p. 322
826	1422-23	1 <i>ardabb</i>	2 100 dirh. égypt.	<i>Sulūk</i> IV/1, p. 628-629 ²⁸
ḏū'l-ḥiġġa 898	octobre 1493	1 <i>nub'</i>	2 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 324

2. Évolution des prix de l'orge à La Mekke au cours du deuxième âge monétaire.

Compte tenu de ce que nous avons dit de l'importance de l'orge, il est surprenant de constater l'interruption brutale de cette série après ḏū'l-ḥiġġa 898 (avril 1493²⁹). Une étude des prix nous permettra sans doute de formuler une hypothèse expliquant cette disparition. La faiblesse de cette série pourrait compromettre la poursuite de notre recherche. Heureusement, plusieurs données nous permettent de pallier cette lacune. Nous disposons ainsi du rapport entre le niveau des prix de l'orge aux différentes époques de l'année et nous savons quelle relation unissait les prix du sac d'orge et ceux du sac de blé. Ces proportions nous permettent d'établir une première hypothèse qu'il convient, bien entendu, de confronter aux commentaires des sources écrites. C'est là tout l'avantage qu'il y a à pouvoir déterminer des règles économiques étroitement liées au contexte mekkois et mamelouk, ce qu'une étude exhaustive des données contenues dans les annales et les chroniques nous a permis de faire. Au cours de ce deuxième âge, les conditions économiques sont telles que le dirham ne peut plus être pertinemment utilisé dans l'expression des prix ; *ifrantī* nous est presque imposé. En tenant compte des relations entre les prix des différentes céréales, des fluctuations annuelles des tarifs et de l'indice de cherté du blé, nous proposons de considérer un prix normal hors saison de quelque 12 *ifrantī* par sac (11,96 pour être précis). Le calcul suggère par ailleurs un prix normal de 7 ducats vénitiens pendant le pèlerinage. Les commentaires

²⁵ Sur les moyens de paiement dans la Ville sainte à cette époque : al-Fāsī, *Šifā'*, éd. al-Ḥalabī, Le Caire, 1956, tome II, p. 275 ; Naġm al-Dīn b. Fahd, *l-thāf*, Ms Photo Or C120, BN Paris, événements de l'année 848 (les pages ne sont plus numérotées).

²⁶ Al-Ġazirī, *Durar*, éd. al-Ḥaṭīb, Le Caire, 1384 H.

²⁷ Le *mu'ayyadī* désigne une pièce d'argent réformée émise par le sultan al-Malik al-Mu'ayyad Ṣayḥ. Cf. A. S. Ehrenkreutz, *BSOAS* XVI, 3, 1954, p. 502-515.

²⁸ Al-Maqrīzī, *Sulūk*, éd. M. 'Āshūr, Le Caire, 1961.

²⁹ Voir tableau 2.

des sources inciteraient à baisser ce prix : en effet, plusieurs commentateurs considéraient déjà 8 *ifrantī* comme un niveau élevé³⁰. Cependant, au cours de cette période, aucun prix n'est jugé correct, et cela se comprend car, comparés aux tarifs pratiqués pendant la période précédente, ceux de la deuxième période traduisaient une hausse sensible. Ce contexte de crise nous incite à maintenir notre hypothèse : l'augmentation du volume total des échanges et l'accélération de la vitesse des flux monétaires s'accompagnèrent d'une hausse des prix.

La situation économique changea encore une fois au cours du dernier âge monétaire, les activités du grand commerce ralentirent³¹. La circulation monétaire fut marquée par la réduction du nombre des espèces circulant et leur allégement. Le ducat fut évincé par le dinar réformé par le sultan al-Malik al-Ašraf Barsbāy (l'*ašrafī*³²) qui, plus léger, chassa la monnaie la plus lourde, en application du mécanisme formalisé par Gresham dans la loi qui porte son nom³³. Bien entendu, cela ne signifie pas que seul ce dinar était utilisé dans les transactions. La Mekke plus que Le Caire demeura attachée aux dirhams. Il est également probable que les pièces de cuivre qui envahissaient alors les marchés égyptiens soient arrivées jusqu'à la Ville sainte. Cependant, sans doute à cause du rôle reconquis par le monnayage d'argent, les chroniqueurs ne mentionnent jamais ces pièces de cuivre (*fulūs*). Le déclin des activités commerciales et du nombre de types monétaires disponibles incite alors à conclure à un ralentissement général de l'économie, soit en réaction à la précédente phase d'expansion, soit du fait d'une dégradation structurelle. Dans ce contexte de crise, les cotations de l'orge cessent brutalement. Nous devons cette fois nous appuyer uniquement sur la relation qui existe entre les prix de l'orge et ceux du blé. Nos propositions sont bien sûr hypothétiques ; néanmoins, cette méthode a, jusqu'à présent, donné de bons résultats. Le prix normal hors saison s'établirait alors à 4 dinars *ašrafī* tandis qu'il ne serait que de 2,56 pendant le pèlerinage. Ces niveaux entérinent une baisse qui s'accorde bien au tassement révélé par les annales.

LES PRIX DE L'ORGE AU CAIRE

L'évolution des prix des denrées alimentaires au Caire a déjà fait l'objet d'études et, contrairement à la situation mekkoise, elle nous est désormais bien connue. Les travaux d'E. Ashtor et B. Shoshan³⁴ reposent sur des données brutes plus homogènes que celles transmises par les sources mekkoises, car les chroniqueurs égyptiens s'intéressaient plus que leurs collègues du Ḥiḡāz aux questions économiques. Leurs informations recourent à un

³⁰ Al-Fāṣī, *Šifā'*, éd. al-Ḥalabī, Le Caire, 1956, tome II, p. 277.

³¹ M. Reinaud, « Traité de commerce entre la République de Venise et les derniers sultans mameloucs d'Égypte », *Journal Asiatique*, 2^e série, tome IV, 1829, p. 22-51.

³² B. Shoshan, *Money Prices and Population*, Princeton, 1978 et J. L. Bacharach, *Res Orientales*, 6, 1994, p. 96.

³³ Cette loi stipule que lorsque deux monnaies de qualités différentes se trouvent en concurrence au sein d'un système

économique, la mauvaise monnaie chasse la bonne de la circulation. Cette dernière étant thésaurisée ou encore exportée laisse en effet, le champ libre à l'autre qui, bien que contenant moins de métal précieux, submerge le marché intérieur.

³⁴ Par exemple : E. Ashtor, *Histoire des prix et des salaires dans l'Orient médiéval*, Paris, 1969 ; B. Shoshan, *Money Prices and Population in Mamluk Egypt*, Princeton, 1978 (PhD Ann Harbor University, Michigan).

nombre d'unités plus restreint; de plus, l'intervalle entre deux données y est plus régulier. Les chroniques ne sont pas les seules sources utiles à la connaissance des prix en Égypte. Les encyclopédies, dont le succès grandit alors dans cette partie de l'Empire, sont également d'une grande aide. Contrairement au caractère événementiel des données des annales, les encyclopédies cherchent au contraire à donner une norme. De fait, le prix normal de plusieurs céréales y trouve une définition incontestable.

Prix de l'orge au Caire pendant l'époque mamelouke

Au Caire, comme à La Mekke, les prix du blé et de l'orge entretenaient d'étroites relations: en Égypte, on compte habituellement 2 mesures de blé pour le prix de 3 mesures d'orge. Les deux céréales ont un cours plus proche dans la Ville sainte. L'*ardabb* est l'unité la plus couramment utilisée dans le commerce des grains en Égypte: il équivaut à 1/1,66 *ḡirāra* mekkoise. Il importe de rappeler cette relation car elle nous permet de comparer le niveau des prix dans les deux villes. En ce qui concerne le prix normal de l'*ardabb* d'orge au cours de la première période monétaire, Ibn Faḍl Allāh al-'Umārī³⁵ le fixe à 10 dirhams. E. Ashtor accepte cette valeur mais sans préciser s'il s'agit d'un prix d'hiver ou d'été. Les commentaires des chroniqueurs donnent quelques éléments pour déterminer la période de l'année concernée par ce tarif normal. En ḡumādā I 699 (janvier 1300) par exemple, les prix de l'orge, après avoir connu une période de hausse (l'*ardabb* coûtant jusqu'à 10 dirhams), baissent jusqu'à 8 dirhams: un niveau qu'al-Maqrīzī juge acceptable³⁶. De plus, au cours de l'hiver 738 (1337) puis 785 (1383-84), les chroniqueurs décrivent un prix de 6 dirhams par *ardabb* comme bon marché³⁷. Ces appréciations nous invitent à considérer le prix normal défini par Ibn Faḍl Allāh al-'Umārī comme un prix d'été, le prix normal d'hiver devant plutôt s'établir à 8 dirhams par mesure. Ces prix normaux sont une fois encore très inférieurs à la moyenne des prix constatés qui, dans le cas présent, s'établit à 30 dirhams.

En Égypte, comme dans le Ḥiḡāz, la deuxième période monétaire fut marquée par la circulation massive de l'*ifranti*. Une autre caractéristique fut le développement du rôle des monnaies de cuivre (*fals* pl. *fulūs*) dans les marchés du Caire³⁸. Au cours de cette deuxième période monétaire, Ashtor suggère de fixer le prix normal de la mesure d'orge entre 180 et 200 pièces de cuivre (*darāhim min al-fulūs*) pour le prix d'été et entre 75 et 90 pièces pour l'hiver. Cet intervalle peut être resserré: al-'Ainī, par ses commentaires, désigne déjà 130 *darāhim min al-fulūs* comme un prix élevé en été. De même, il considère 70 pièces de cuivre en hiver comme un tarif coûteux³⁹. Ces commentaires, ainsi que la relation qui existait

³⁵ Ibn Faḍl Allāh al-'Umārī, *Masālik al-abṣār fi mamālik al-amṣār*, éd. Le Caire, 1924, 2 tomes, cité par E. Ashtor, *Histoire des prix et des salaires*, Paris, 1969, p. 301.

³⁶ Al-Maqrīzī, *Sulūk*, éd. Ziyāda, tome II/2, p. 437.

³⁷ *Ibid.*, tome III/1, p. 509.

³⁸ J. L. Bacharach, «Circassian Monetary Policy: Copper», *JESHO* 19, 1976, p. 32-48.

³⁹ Al-'Ainī, *'Iqd al-ḡumān fi tā'rīḥ ahl al-zamān*, Ms Constantinople, Carullāh, 1951, f. v° 669 et r° 726; E. Ashtor, *Histoire des prix et des salaires*, Paris, 1969, p. 301.

entre les prix de l'orge et ceux du blé, nous incitent à proposer ces valeurs comme des normes saisonnières. Le prix normal d'hiver ne serait donc plus que de 70 pièces de cuivre, le premier prix jugé élevé par les sources annalistiques. En été, le premier prix décrit comme élevé est de 130 *darāhim min al-fulūs*, nous le considérerons comme normal. Nous le constatons, ces normes, déjà inférieures à celles suggérées par E. Ashtor, correspondent à des prix que leurs contemporains jugeaient déjà excessifs. Tout comme dans la péninsule arabe, ils consacrent une hausse assez nette du coût de la vie au cours de la deuxième période monétaire.

Malgré le peu de données dont nous disposons pour étudier le dernier âge monétaire, l'évolution économique égyptienne semble alors suivre le ralentissement que nous avons décelé à La Mekke. La circulation monétaire, au cours de cette période, fut dominée par le succès du dinar *ašrafī*. Parallèlement, plusieurs réformes cherchèrent à restaurer le monnayage d'argent tandis que les pièces de cuivre ne cessaient de se dévaluer. L'Égypte souffrait également du ralentissement des activités commerciales et de la circulation monétaire. Les prix fléchirent eux aussi. Les encyclopédies ne donnent aucune indication d'un niveau normal des prix au cours de cette période de crise. Cependant, en combinant l'utilisation de l'indice de cherté et les indications des sources écrites, nous pouvons formuler une hypothèse sur les prix normaux. Un tarif de 225 *darāhim min al-fulūs* par mesure est, en hiver, considéré comme un bon prix. De même, il semble admis qu'un *ardabb* coûte 280 pièces de cuivre en été. Ces chiffres ne doivent pas nous tromper, malgré l'augmentation qu'ils représentent en valeur absolue : ils correspondent à des valeurs réelles inférieures à ce qu'elles étaient à l'époque précédente ⁴⁰.

Rapport entre les tarifs cairotes et mekkois

L'influence économique de la tutelle mamelouke sur les lieux saints apparaît lorsque l'on compare les prix normaux au Caire et à La Mekke au cours des trois âges monétaires. Il est vrai que les dates de ces périodes ne coïncident pas exactement dans les deux villes. Mais, ce qui est plus important, les différentes périodes identifiées ont les mêmes caractéristiques monétaires. En outre, bien que les ruptures ne se produisent pas exactement aux mêmes dates, elles surviennent dans les deux villes de manière synchronisée. Il est donc légitime de comparer les prix normaux des périodes successives. La comparaison réclame que l'on uniformise les unités employées pour l'expression des prix. Nous avons choisi d'exprimer les prix en sac (*girāra*) et en dirham d'argent pur, pour la première période, puis en *ifrantī* au cours du deuxième âge et enfin, bien sûr, en dinar *ašrafī*.

⁴⁰ B. Shoshan, *Money Prices and Population*, Princeton, 1978, p. 156.

	La Mekke		Le Caire	
Orge	Hors saison	Pèlerinage	Été	Hiver
1 ^{er} âge	238 dirhams	132 dirhams	11 dirhams	8,84 dirhams
2 ^e âge	12 <i>ifranti</i>	6,5 <i>ifranti</i>	1,5 <i>ifranti</i>	0,66 <i>ifranti</i>
3 ^e âge	4 <i>ašrafī</i>	2,56 <i>ašrafī</i>	1,4 <i>ašrafī</i>	1,12 <i>ašrafī</i>

3. Comparaison des prix normaux dans les deux villes.

Nous le constatons ici, les fluctuations annuelles des prix sont bien plus régulières à La Mekke qu'elles ne le sont au Caire. Alors que les prix normaux du mois de *ḍū'l-ḥiġġa* sont toujours autour de 1,8 fois inférieurs à ceux relevés pendant le reste de l'année, les prix d'hiver au Caire sont de 20 à 50% inférieurs aux niveaux d'été. La méthode de calcul n'est pas ici à mettre en cause puisqu'elle fut la même dans les deux séries : la combinaison des commentaires des sources et des niveaux suggérés par l'indice de cherté du blé. La régularité des fluctuations annuelles dans la Ville sainte implique que, quelle qu'ait été la récolte égyptienne, les émirs de La Mekke étaient capables d'importer des quantités relativement stables d'orge. Lorsqu'ils échouaient, la cherté et la disette s'installaient. Une dernière remarque s'impose : le rôle de l'Égypte et son influence croissante tout au long de l'époque mamelouke sont très lisibles. Bien sûr, les prix pratiqués dans la Ville sainte demeurèrent toujours très supérieurs à ce qu'ils étaient au Caire. Cependant, cet écart ne cessa de décroître. Pendant le premier âge monétaire, les prix étaient, selon la saison, 14 à 21 fois à La Mekke ce qu'ils étaient au Caire. Au cours de la période suivante, le rapport est plus stable et les prix dans la Ville sainte ne sont plus que 8 à 9 fois ceux de la capitale. Enfin, au cours du dernier âge monétaire, un pas supplémentaire est franchi : le rapport s'établit à 2,8 fois les prix du Caire pendant la saison de cherté et 2,3 fois pendant la deuxième saison. Ainsi, l'étude des prix de l'orge dessine clairement les conséquences de la souveraineté mamelouke sur la vie quotidienne des populations mekkoises. Le rapprochement des tarifs dans les deux villes se vérifie pour de nombreuses autres matières premières ; le blé, évidemment, mais aussi le sorgho et l'huile. En revanche, des produits alimentaires de consommation tout aussi courante échappent à cette évolution.

UN CONTRE-EXEMPLE : LES PRIX DU BEURRE CLARIFIÉ

L'évolution des prix du beurre clarifié (*samn*) nuance les conclusions auxquelles l'étude des matières premières alimentaires nous a conduits. Cette originalité est riche d'enseignements sur les ressources agricoles de l'émirat. Le beurre clarifié était une denrée extrêmement utile : il entraînait, en effet, dans la confection de plusieurs plats et permettait également la conservation des aliments. Il représentait donc une part importante des dépenses alimentaires quotidiennes. Les informations qui le concernent sont de fait relativement nombreuses, tant dans la Ville sainte qu'au Caire, au moins au cours des deux premiers âges monétaires.

Évolution des prix du beurre clarifié à La Mekke

L'unité la plus utilisée dans la vente du beurre clarifié est le *mann* qu'al-Fāsī évalue à 480 dirhams de poids et Ibn al-Muḡāwir à 800 dirham de poids⁴¹. Bien que les deux auteurs n'aient pas été présents dans la ville à la même époque, ces deux estimations nous semblent renvoyer davantage à la définition d'une mesure normale et d'une mesure en temps de pèlerinage, qu'à l'évolution des mesures au cours de l'époque mamelouke. Nous savons en effet, grâce à Ibn al-Muḡāwir, que ces deux systèmes coexistaient au cours de l'année. Si notre hypothèse est exacte, l'unité la plus petite doit être rattachée à la période du pèlerinage où son emploi, régulant les quantités échangées, instaurait une sorte de rationnement. Dans le cas du *mann*; c'est pour une fois le voyageur qui décrit la valeur normale de l'unité. Pour mieux comprendre les quantités en jeu, disons qu'un *mann* de beurre clarifié pesait vraisemblablement entre 2,5 et 3 kilogrammes, soit une quantité moyenne⁴². Une autre unité de mesure, le *fahhās*, pouvait être utilisée dans la vente du beurre. Mais al-Ġazirī, tout en s'y référant, ne la définit malheureusement pas. Ni al-Maqrīzī ni Qalqaṣandī n'apportent de précision sur cette mesure⁴³. En dépit de cette lacune marginale, la détermination d'un prix normal demeure possible.

Une fois encore, l'amplitude de la courbe est surprenante. Au plus bas, un *mann* de beurre clarifié ne coûtait que 1/5 de dirham d'argent pur, mais cette même quantité pouvait coûter jusqu'à 100 dirhams *Mas'ūdī*, ce qui était considérable⁴⁴. Contrairement à ce que nous avons constaté avec la courbe des prix de l'orge, les chroniqueurs ne mentionnent pas les saisons durant lesquelles les prix ont été relevés. Plus grave, le pèlerinage lui-même n'est pas pris en considération, compte tenu de ce que nous avons dit des variations probables du *mann* pendant cette période de l'année. Cette omission est très gênante. C'est pourquoi, sauf dans les rares cas où un mois était explicitement indiqué, nous avons considéré que les tarifs transmis correspondaient à des valeurs hors pèlerinage. Cette indifférence à la saison est sans doute l'indice de l'absence de fluctuation annuelle dans la courbe des prix du beurre clarifié, première particularité du *samn*. Toutefois, le calcul prouve que les prix du beurre clarifié suivent l'indice de cherté indiqué par la courbe du blé. Une fois indicée, la série correspondant au *samn* reste en général cohérente avec les indications de hausses et de baisses transmises par les sources⁴⁵. Grâce à cette seconde série et aux commentaires des chroniqueurs, nous pouvons déterminer les prix de ce produit pour les trois époques monétaires.

⁴¹ Al-Fāsī, *Šifā'*, éd. al-Ḥalabī, Le Caire, 1956, tome II, p. 272-76; Ibn al-Muḡāwir, *Šifā'*, éd. Ö. Löfgren, Leyde, 1951, tome I, p. 12.

⁴² R. T. Mortel, «Weights and Measures in Mecca during the end of the Ayyubid and the Mamlūk Period», op. cit., p. 181.

⁴³ *Ibid.*; W. Hinz, *Islamische Masse und Gewichte*, Leyde, 1955; J. A. Decourdemanche, *Traité pratique des poids et mesures des peuples anciens et des Arabes*, Paris, 1909. Logiquement, les études métrologiques modernes ne nous ont pas davantage éclairés.

⁴⁴ Prix plancher en 738 (1336-1337), prix plafond entre 797 et 805 (1394-1403).

⁴⁵ Quelques exceptions existent néanmoins; ainsi, en 728 (1327-28) le prix du blé subit une forte hausse alors que le beurre clarifié demeurait, au contraire, bon marché. Cf. al-Fāsī, *Šifā'*, éd. al-Ḥalabī, Le Caire, 1956, tome II, p. 273.

Date Hégire	Date	Quantité	Prix	Source
721	1321	1 <i>uqiyya</i>	5 dirhams	<i>Šifā'</i> II, p. 273
728	1326-27	1 <i>uqiyya</i>	3 dirhams	<i>CSM</i> II, p. 315
738	1336-37	5 <i>raṭl</i>	1 dirham	<i>Durar</i> , p. 306 <i>Ithāf</i> III, p. 216
793	1390-91	1 <i>uqiyya</i>	1 dirham	Sulaymān ⁴⁶
797-805	1394-1403	1 <i>mann</i>	150 dirhams <i>kāmili</i> puis 30	<i>CSM</i> II, p. 317
805	1402-03	1 <i>mann</i>	30 puis 12 dirhams <i>mas'ūdi</i>	<i>CSM</i> II, p. 317 + § 275
		1 <i>uqiyya</i>	1 dirham <i>kāmili</i>	<i>CSM</i> II, p. 317 + § 275
819	1416-17	1 <i>uqiyya</i>	7 dirhams <i>mas'ūdi</i>	<i>CSM</i> II, p. 320
		1 <i>mann</i>	1,33 <i>ifrantī</i>	<i>CSM</i> II, p. 320
822	1419	1 <i>fahhās</i>	6 dirhams	<i>Durar</i> , p. 321
ḏū'l-qa'da 822	décembre 1419	1 <i>mann</i>	7,5 <i>ifrantī</i>	<i>'Iqd</i> I, p. 210
ḏū'l-qa'da 823	nov.-déc. 1420	1 <i>mann</i>	11 <i>ifrantī</i>	<i>'Iqd</i> I, p. 210
avant ramadān 847	avant déc. 1443	1 <i>mann</i>	5 <i>ašrafī</i>	<i>Tibr</i> , p. 74 ⁴⁷
ramadān 847	décembre 1443	1 <i>mann</i>	1,5 <i>ašrafī</i>	<i>Tibr</i> , p. 74
863	1458-59	1 <i>mann</i>	3 <i>ašrafī</i>	<i>Durar</i> , p. 334
ša'bān 886	sept.-oct. 1481	1 <i>mann</i>	3,25 <i>ašrafī</i>	Mortel, p. 327 ⁴⁸
ḡumādā II 892	avril-mai 1487	1 <i>mann</i>	1,25 <i>ašrafī</i>	Mortel, p. 327
muḥarram 894	déc. 1488-janv. 1489	1 <i>mann</i>	2 <i>ašrafī</i>	Mortel, p. 327
rabi' II-ḡum. I 895	février-avril 1490	1 <i>mann</i>	20-21 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327
fin ḏū'l-qa'da 898	oct. 1493	1 <i>raṭl</i>	5-6 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327
ṣafar 912	juin-juillet 1506	1 <i>raṭl</i>	3 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327
ḡumādā I 912	sept.-oct. 1506	2 <i>raṭl</i>	3,5 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327
ramadān 917	nov.-déc. 1511	1 <i>raṭl</i>	3 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327
šawwāl 917	déc. 1511-jan. 1512	1 <i>raṭl</i>	3,5 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327
ḏū'l-ḥiḡḡa 920	janv.-fév. 1515	1 <i>raṭl</i>	3 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327
ramadān 921	oct.-nov. 1515	1 <i>raṭl</i>	4,5 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327
šawwāl 921	nov.-déc. 1515	1 <i>raṭl</i>	4,5-5 <i>muḥallaq</i>	Mortel, p. 327

4. Évolution des prix du beurre clarifié d'après les chroniques mekkoises ⁴⁹.

⁴⁶ Al-Sulaymān, *al-'alāqāt al-ḥiḡāziyya al-miṣriyya*, Le Caire, 1973.

⁴⁷ Al-Saḥāwī, *al-tibr al-masbūk fi ḏayl al-sulūk*, éd. Būlāq, 1896.

⁴⁸ R. T. Mortel, *JESHO* 32, 1989, p. 327.

⁴⁹ Pour la valeur des différentes unités pondérales utilisées voir: Ibn Faḍl Allāh al-'Umārī, *Masālik al-abṣār*, éd. Aymān Fu'ad

Sayyid, Le Caire, 1985, p. 15; Ibn al-Uḥuwwa, *Ma'ālim al-qurba fi aḥkām al-ḥisba*, éd. Reuben-Levy, in Gibb Memorial, New Series, 12, 1938; Ibn al-Muḡāwir, *Šifā'*, éd. Ö. Löfgren, Leyde, 1951, tome 1, p. 13; Ibn Battūṭa, *Tuḥfa*, éd. Karam al-Bustānī, Beyrouth, 1960.

Au cours de la première période, la limite supérieure des prix encore jugés bon marché est de 36 dirhams d'argent par *mann* ⁵⁰. Les premières attestations de véritable cherté commencent à 60 dirhams d'argent par *mann* ⁵¹. Ces indications incitent à considérer qu'un prix compris dans cet intervalle pourrait correspondre au prix normal du *mann* de beurre : nous proposons donc un niveau normal de 46 dirhams *Mas'ūdī* par mesure de beurre.

La deuxième période monétaire fut, nous l'avons dit, une phase de croissance de l'économie mamelouke. La courbe des prix du beurre correspondant à cette époque est, une fois encore, très contrastée, le prix le plus bas étant de 1,33 ducats vénitiens, tandis qu'à l'autre extrême, le prix plafond s'établit à 11 *ifrantī* ⁵². Comme toujours, la moyenne des prix notés est supérieure à ce que les sources présentent comme le prix moyen. L'intervalle entre prix élevés et tarifs bon marché suggère un prix normal de l'ordre de 4,5 *ifrantī*. Un tel niveau confirme la hausse des prix que nous avons constatée dans la courbe de l'orge au cours de la même période monétaire. De même, les prix du beurre clarifié reflètent ensuite une certaine amélioration des conditions économiques au cours du dernier âge monétaire. Le fait que les données brutes utilisent alors une monnaie au pouvoir d'achat plus faible que celui du ducat vénitien en est d'ailleurs un premier signe ⁵³. La moyenne des prix relevés pendant ces dernières années de la tutelle mamelouke est de 22 *muḥallaq*, mais elle s'inscrit une fois de plus entre deux extrêmes assez marqués. Le prix plancher étant de 1,75 *muḥallaq* par mesure de beurre tandis qu'aux pires moments la même quantité de *samn* s'échangea jusqu'à 83 *muḥallaq* ⁵⁴. Les sources suggèrent un prix normal inférieur à la moyenne de ces valeurs, après application de l'indice de cherté. L'intervalle entre prix bon marché et prix de crise est très curieux : Ibn Fahd considère parfois que 2 dinars *ašrafī* par mesure constitue un bon prix pour le beurre tandis qu'ailleurs il décrit un prix de 3 *muḥallaq* par mesure comme élevé ⁵⁵. Or, le seul taux de change connu entre ces deux monnaies est de 25,5 *muḥallaq* pour 1 dinar *ašrafī* ⁵⁶. Le prix normal se situerait ainsi entre 51 et 3 *muḥallaq*, donc autour de 27 *muḥallaq*.

Les prix du beurre clarifié au Caire

Les séries concernant le beurre clarifié au Caire sont moins fournies qu'elles ne le sont à La Mekke. Elles présentent également la particularité de ne pas distinguer un prix d'été et un autre d'hiver : les fluctuations annuelles en sont ainsi exclues. Notre comparaison ne porte que sur les deux premières périodes monétaires, mais cela est suffisant pour constater la spécificité de l'évolution comparée des prix du beurre clarifié au Caire et à La Mekke. Il

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*, p. 273-274.

⁵² Le prix plancher a été relevé en 819/1416-17 (CSM II, p. 317) et le prix plafond en 823/1420 (al-Fāsī, *ʿIqd al-ṭamīn*, éd. al-Šabbāḥ, Le Caire, 1958, tome II, p. 210).

⁵³ Sur le *muḥallaq*, C. Morisot, *Anisl* XXXI, 1997, p. 140-141.

⁵⁴ Prix plancher en ḡumādā I 912 (septembre-octobre 1506), prix plafond 886 (1481); cf. Ibn Fahd, *Bulūḡ*, f. v° 6, cité par R. T. Mortel, *JESHO* 32, 1989, p. 327.

⁵⁵ Ibn Fahd, *Bulūḡ*, 44 v° et 165 v°, cités par R. T. Mortel, *JESHO* 32, 1989, p. 327.

⁵⁶ *Ibid.*, f. r° 22, R.T. Mortel, *JESHO* 32, 1989, p. 302.

conviendra bien sûr de chercher une explication à cette particularité du *samn*. Le beurre clarifié, au Caire, est un produit coûteux : ses prix sont généralement plus élevés que ceux de l'huile d'olive ou de sésame. Comme dans la Ville sainte, le beurre connaissait dans la capitale mamelouke d'importantes variations de prix. Ainsi, au cours du premier âge monétaire, une mesure de beurre coûta de 1/4 de dirham à 16 pièces d'argent⁵⁷. Au cours de cette première période, les sources amènent à proposer un prix normal de 2 dirhams mêlés pour 1 mesure (*raṭl* de beurre). Pendant la période suivante, la courbe des prix du beurre adopta des valeurs moins extrêmes, oscillant entre 10 et 40 pièces de cuivre (*darāhim min al-fulūs*⁵⁸). L'approche statistique des prix de cette époque tout comme les commentaires des sources écrites suggèrent un prix normal de l'ordre de 12 pièces de cuivre (*darāhim min al-fulūs*) par mesure de beurre. Il s'agit du résultat du calcul de moyenne, après élimination des valeurs aberrantes, et compte tenu des indices de cherté du blé à la même époque. Cette valeur s'accorde aux commentaires des chroniqueurs sur ce qui représente un niveau bon marché et ce qui correspond déjà à une cherté.

Comparaison des prix normaux

Au cours des trois âges monétaires, l'intervalle entre les prix normaux de l'orge au Caire et à La Mekke n'a cessé de se restreindre. Dès la deuxième période, le mouvement de convergence s'amorce pour se confirmer au cours de la dernière époque. Nous l'avons dit, le même phénomène peut être observé à partir des prix normaux des autres céréales. L'évolution comparée des prix normaux du beurre clarifié, dans les deux villes, fournit au contraire un intéressant contre-exemple. Le tableau 5 rassemble les prix normaux que nous avons proposés dans les deux villes pour chacune des périodes monétaires, une troisième colonne exprime le rapport qui existe entre les niveaux mekkois et les tarifs égyptiens. Les prix sont ici exprimés en fonction du *mann*. Or, si le *mann* et le *raṭl* pèsent tous deux 12 *uqiyya*, nous devons nous souvenir que cela ne correspond pas toujours au même poids. Ainsi, au Caire, un *raṭl* pèse 144 dirhams alors que, d'après Ibn al-Muğāwir, le *mann* pèse au moins 480 dirhams. Le choix de l'unité monétaire ne pose pas de problème pour la première période : nous avons conservé le dirham d'argent pur (dirham *Mas'ūdī*), connu dans les deux villes. Le silence des sources mekkoises sur la circulation de monnaies de cuivre dans l'émirat nous oblige à exprimer les prix normaux de la deuxième période monétaire en fonction de l'*ifrantī*, dont l'usage est partout attesté.

⁵⁷ L'unité utilisée est le *raṭl*, qui peut être compris comme un autre nom du *mann* puisqu'il pèse lui aussi 12 *uqiyya* (Ibn Faḍl Allāh al-'Umārī, *Masālik al-abṣār fī mamālik al-amṣār*, éd. Aymān Fu'ād Sayyid, Le Caire, 1985, p. 16). Le plus bas niveau de prix fut observé en raḡab 701 (mars 1302), cf. al-Maqrīzī, *Sulūk*, éd. Ziyāda, Le Caire, 1934, tome I, p. 922 ; le cours le plus élevé fut noté pendant la crise de 695 (1295-1296), cf. al-Ġazarī, *Ġawāhir al-sulūk*, Ms, Paris, 6739, f. 170, cité par

E. Ashtor, « L'évolution des prix dans le Proche-Orient à la Basse époque », *JESHO* 4, 1961, p. 15-47.

⁵⁸ 10 pièces de cuivre au cours du mois de ṣafar 813 (juin 1410) : Ibn Taḡrī Birdī, *Ḥawādīṭ al-duḥūr fī madā al-ayyām wa'l-ṣuhūr*, éd. W. Popper, Berkeley, 1930, tome I, p. 100 ; et 40 *darāhim min al-fulūs* pendant ṣa'bān 855 (août 1451) : Ibn Taḡrī Birdī, *Nuḡūm al-zāhira fī mulūk Miṣr wa'l-Qāhira*, éd. W. Popper, Berkeley, 1926-29, vol. VII, p. 87.

	La Mekke	Le Caire	Rapport
1 ^{re} époque	31 dirhams / <i>mann</i>	8,88 dirhams / <i>mann</i>	3,5
2 ^e époque	3 <i>ifrantī</i>	0,16 <i>ifrantī</i>	18,75

 5. Comparaison des prix normaux du *samn* au Caire et à La Mekke.

À l'inverse de l'orge, les prix normaux du beurre clarifié dans les deux villes n'esquissent aucun rapprochement au cours du deuxième âge monétaire. Au contraire, l'écart entre les tarifs pratiqués dans l'émirat et ceux relevés dans la capitale se creuse. Nous ne disposons malheureusement d'aucune donnée sur les prix du beurre clarifié au Caire pendant la troisième époque. Cependant, les sources ne suggèrent aucun bouleversement dans les niveaux du beurre clarifié au Caire ou à La Mekke. Il est de ce fait logique de postuler que les prix pratiqués dans les deux villes ont continué à diverger. Tout le problème étant pour nous d'analyser ce phénomène.

Le rapprochement des prix de l'orge et du blé s'explique par l'importance toujours croissante de l'Égypte dans le ravitaillement céréaliier de l'émirat arabe. Les dons annuels, produits des grandes fondations égyptiennes du Delta et de Haute-Égypte, ajoutés aux cadeaux en nature à l'époque du pèlerinage et aux envois d'urgence, liaient étroitement la consommation mekkoise et la production égyptienne⁵⁹. L'importation de grandes quantités de grains produits au prix égyptien auquel s'ajoute un surcoût relativement stable dû au transport a logiquement rapproché le niveau des prix dans les deux villes. Cette stabilité ne va pas de soi : l'augmentation du prix de la main-d'œuvre aurait pu influencer le prix du transport. L'amélioration des infrastructures expliquent sans doute cette permanence. Ce qui distingue le beurre clarifié de ce système est la possibilité, dans le contexte bédouin de l'Arabie, d'une production locale. L'écart toujours croissant entre les prix pratiqués au Caire et ceux notés à La Mekke s'explique alors facilement : les prix de la production égyptienne sont demeurés étrangers au marché mekkois. Faute de cette influence et compte tenu des difficultés économiques du deuxième âge monétaire, les tarifs pratiqués dans la Ville sainte n'ont cessé de s'élever. Cette analyse explique également que les chroniqueurs n'aient pas pris la peine de préciser si les prix qu'ils notaient correspondaient à la période du pèlerinage ou au reste de l'année. Produit local, le beurre clarifié n'était ni apporté par les caravanes du ḥāġġ égyptien, ni particulièrement abondant pendant cette période. Le seul intérêt qu'il y aurait eu à mentionner la saison du pèlerinage tenait à la modification de la valeur du *mann* ; il est toutefois envisageable que cette mutation constituait un élément connu, trop banal aux yeux des auteurs mekkois pour être relevé. L'évolution des prix du beurre clarifié fait encore davantage ressortir les effets bénéfiques de la tutelle active des sultans mamelouks sur l'émirat mekkois.

⁵⁹ Sur l'emplacement des *waqf* destinés à la Ville sainte, voir H. Halm, *Ägypten nach den Lehenregistern*, Wiesbaden, 1969. En 703 (1304), le *Nā'ib al-saltāna* d'Égypte envoie 10 000 *ardabb* de blé au Ḥiġāz pour y endiguer une famine ; en 722 (1322), le sultan lui-même envoie 2 000 *ardabb*, imité en cela par les

grands émirs et le *Nā'ib*, soit un envoi exceptionnel de 4 000 *ardabb* de blé vers les Villes saintes arabes. Cf., R. T. Mortel, « Masādir al-tamwīn al-ġadā'i li'l-imara Makka », *Maḡalla Kuliat al-Adāb, Ġāmi'at al-Malik Sa'ūd*, 12, n° 1, 1985, p. 193-219.

L'étude des données économiques transmises par les sources classiques permet de déterminer non seulement le prix moyen de plusieurs denrées alimentaires mais également d'en proposer un prix normal. Si la partie égyptienne de cette étude comparée repose sur des informations plus fournies et de meilleure qualité, la situation de la Ville sainte n'est pourtant pas insaisissable.

Les produits alimentaires connaissaient des fluctuations annuelles guidées par les saisons climatiques ou commerciales. Sur l'ensemble de la période mamelouke, un cycle complet peut être observé : les prix, après avoir connu une période de hausse au IX^e s. H. (XV^e siècle), déclinèrent. Cependant, les prix pratiqués dans la Ville sainte ont toujours été plus élevés que ceux constatés au Caire. Cette situation paraît avoir été inévitable, les alentours de La Mekke ne comportant que quelques oasis propices à une agriculture qui ne pouvait être pratiquée qu'à faible échelle et débouchant sur la production d'un nombre limité de denrées. Les importations alimentaires évitaient le plus souvent la famine au Ḥiğāz, mais le surcoût inhérent à ce mode de ravitaillement entraînait une situation de cherté permanente. Cette situation représentait une difficulté supplémentaire pour les pèlerins égyptiens les plus démunis et ce d'autant que les mesures utilisées pour le commerce dans les mois de pèlerinage étaient de capacité réduite. Les pèlerins achetaient donc moins et plus cher. De plus, les quelques provisions qu'ils avaient pu préserver pendant le voyage étaient soumises à des taxes à leur entrée dans la Ville sainte. On comprend mieux l'importance des convois céréaliers dont les plus riches émirs du pèlerinage faisaient précéder la caravane.

Au fil du temps, l'écart entre les tarifs mekkois et égyptiens s'est réduit dans les cas où l'Égypte était le principal fournisseur de l'émirat. Le beurre clarifié, dont la production pouvait être assurée grâce aux troupeaux des bédouins de la péninsule, échappait à cette amélioration. Une production locale implique que La Mekke disposait des infrastructures minimum nécessaires à cette préparation et donc, que la fiscalité de l'émirat pouvait s'enrichir des taxes pesant traditionnellement sur les artisans. Bien sûr, les sommes ainsi gagnées n'avaient sans doute rien de comparable au produit des douanes de Djedda mais leur existence modifie le tableau que les chercheurs dressent habituellement du Ḥiğāz. Cette province ne pouvait survivre sans l'aide extérieure, particulièrement quand sa population décuplait sous l'effet du Ḥāğğ. Toutefois, elle ne vivait pas uniquement des pèlerins. L'étude des relations économiques entre La Mekke et l'Égypte mamelouke permet à la fois de mettre en valeur la dépendance alimentaire et économique de la Ville sainte envers son tuteur et d'en nuancer certains aspects.